

souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, DNCMP en sigle, à l'adresse indiquée ci-dessus dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'ONATEL, le 21.11.2017 à 10 h00, heure locale.

- La première étape d'ouverture est relative aux offres techniques et la seconde étape concernera les offres financières.

9. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications techniques sont:

- La conformité de l'Offre sur le plan administratif et technique ;
- La note supérieure ou égale à 70% ; et
- L'offre financière la moins disante.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Bujumbura, le 29/09/2017.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONATEL,

